

Communiqué de presse

La Région Bourgogne-Franche-Comté lance l'édition 2025 des prix de l'Économie sociale et solidaire !

Associations, coopératives, entreprises sociales, la Région Bourgogne-Franche-Comté vous invite à participer au concours de l'Économie sociale et solidaire pour valoriser vos initiatives, remarquées pour leur utilité sociale ou écologique, et ainsi promouvoir les valeurs de l'ESS.

Par cette démarche, la Région souhaite mettre à l'honneur l'innovation sociale dans les territoires, donner de la visibilité aux acteurs qui en ont le plus besoin et encourager le développement de l'ESS en région.

L'économie sociale et solidaire incarne un modèle d'avenir, une économie des transitions : démocratique, sociale et écologique. Cet appel à projets est l'occasion de valoriser les plus belles réalisations et leurs potentialités économiques, pour que l'ESS inspire et attire tous les publics.

Les lauréats seront dévoilés lors des Journées de l'économie autrement, un événement phare de la région, organisé par Alternatives Économiques. Ils viendront témoigner de la richesse et de la diversité des initiatives locales qui contribuent activement à une économie plus inclusive et durable.

Avec une dotation globale de 22 000 euros octroyée par la Région Bourgogne-Franche-Comté, sept prix seront décernés : cinq prix de 3 600 euros pour reconnaître l'excellence et la réussite de projets en cours de développement et deux prix de 2 000 euros pour donner un coup de pouce à des projets prometteurs.

Cet appel à projets s'adresse à toute structure de l'économie sociale et solidaire (association, coopérative...), détenant l'agrément ESUS*, qui porte un projet ou une initiative conforme aux valeurs de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté.

Dépôt des candidatures du 2 juin au 15 septembre 2025

Pour plus d'informations ➡ [cliquer ici](#).

(*) - L'agrément ESUS créé par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014, s'adresse à toutes les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) poursuivant un objectif d'utilité sociale. Délivré par la puissance publique, via les DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) cet agrément permet notamment d'accéder à la finance solidaire et de faire reconnaître la spécificité de son modèle auprès des investisseurs, financeurs et consommateurs, quel que soit son secteur d'activité.

CONTACTS PRESSE :

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08